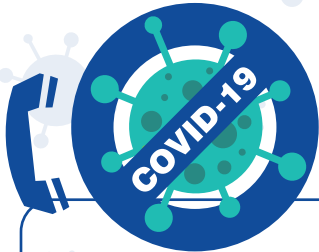


Urgences, Réclamations et accès aux Droits durant la pandémie de la COVID19



Avez-vous des urgences ou réclamations en période de COVID19 ?

Si vous avez un accident, un litige, une réclamation, une plainte ou besoin d'assistance juridique, contactez :

- Police : 190
- Gendarmerie : 177
- Groupe Antiraciste d'Accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants : 0537 771 094 / 0537 727 878

 /GADEMMaroc/

- Association Marocaine des Droits Humains :
0537 730 961

 /AMDH.org.ma/



Vous vous considérez être victime de violations de vos droits de l'Homme, vous pouvez contacter le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) :

- Téléphone : 0537 540 000
- Email : pour demande d'information :
cndh@cndh.org.ma
- Pour porter plaintes :
chikaya@cndh.org.ma

 /CNDHMaroc.ar/



Si vous avez besoin d'écoute et d'un soutien psychologique en ces temps difficiles contactez :

- Le réseau des psychologues solidaires : 0522 548 526

 /AMPSY/ ; /Collectif PSY/

- Union National des Femmes au Maroc : 83 50

site web : www.unfm.ma

- Fédération des Ligues des Droits des Femmes : 0665 799 324 /0655 492 540 / 0668 589 769 / 0661 712 291 / 0618 619 593 / 0689 074 663 / 0601 345 150 / 0667 843 194

 /fldofficiel/

- Réseau national des centres d'écoute des femmes victimes de violences au Maroc : 06 02 69 02 04 / 0 6 61 51 16 73

 /pg/reseau.anaruz/about/

Avec le soutien financier du :

de la part du
peuple japonais

